



Saint-Casimir

Nos familles, notre trésor

Politique de la famille et des aînés





Politique de la famille et des aînés de Saint-Casimir
Adoptée par le conseil municipal le 9 septembre 2013

Table des matières

Mot du maire	2
Mot du responsable des questions familiales (RQF) et aînés (MADA)	3
Préambule	4
Principales étapes d'élaboration de la politique	5
Présentation du Comité de la famille et des aînés de Saint-Casimir	6
Définition de la famille	7
Définition des aînés	7
Mission de la Politique de la famille et des aînés	7
Valeurs	7
Portrait du milieu	8
• Profil démographique	8-9
• Profil socio-économique	10
• Les familles	11
• Les jeunes	12
• Les aînés	13
• En bref	14
Résultats des consultations	15
• Consultation auprès des familles et des aînés	16-17
• Consultation auprès des jeunes du primaire	18
• Consultation auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui habitent ou qui ont déjà habité à Saint-Casimir	18-19
• En bref	19
Objectifs généraux de la Politique de la famille et des aînés	20
Champs d'intervention	21
Plan d'action	22
• Administration municipale et communications	22
• Loisirs, sports et culture	23
• Éducation et services de garde	24
• Aménagement, transport et habitation	24
• Environnement et qualité du milieu de vie	25
• Promotion et accueil de nouvelles familles et de nouveaux arrivants	25
• Vie communautaire	26
• Sécurité	26
Mise en œuvre et mécanisme de suivi	27
Conclusion et remerciements	29
Bibliographie	29
Sites Internet	29

Mot du maire



Bonjour à vous tous,

Dans les prochaines lignes, nous vous présentons la Politique de la famille et des aînés de Saint-Casimir.

Le contenu de ce document laisse transparaître l'état de la situation et les besoins de notre milieu face à la famille, sur ce que nous vivons aujourd'hui et sur ce que l'on vivra demain.

Un exercice comme celui-ci; traduit version papier, comme on vous le présente doit servir d'outil de référence pour les élus afin de guider leurs décisions quotidiennes dans la gouvernance de la municipalité.

Le résultat obtenu n'aurait pu l'être sans la participation exceptionnelle des citoyens de Saint-Casimir appuyés par tous les collaborateurs, tant au niveau de l'encadrement que financier.

Un merci aux membres du comité et plus spécialement à M. Martin Denis, responsable des questions familiales (RQF) et aînés (MADA) et Mme Andrée-Anne Béland qui ont mis tant d'énergie pour la réalisation de cet exercice.

Bonne lecture!

Dominic Tessier Perry
Maire

Mot du responsable des questions familiales (RQF) et aînés (MADA)

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Casimir,

Chers parents, enfants et aînés,

En tant que responsable des questions familiales et de la démarche Municipalité amie des aînés au conseil municipal, c'est avec grand plaisir que je vous présente la toute première Politique de la famille et des aînés de la municipalité de Saint-Casimir.

C'est avec un grand honneur que j'ai présidé le Comité de la famille et des aînés. J'ai travaillé avec les membres de ce comité pour en arriver où nous en sommes rendus aujourd'hui, c'est-à-dire au dévoilement de notre politique. C'est après plusieurs réunions avec les membres du comité et de nombreuses heures de travail de la part de notre chargée de projet du CLD de Portneuf et de notre formateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF), que nous pouvons vous présenter cet outil. Je tiens donc à les remercier sincèrement ainsi que tous les gens qui ont participé à la consultation.

Votre précieuse collaboration, chers citoyens et citoyennes, surtout par la réponse au questionnaire qui vous a été envoyé par la poste, a été essentielle pour en arriver à ces résultats. Aussi, nous sommes allés rencontrer les élèves de l'école primaire avec quelques questions et nous avons sondé les jeunes de 12 à 25 ans par un questionnaire sur Internet et dans l'autobus. Je vous remercie tous d'avoir accepté de si bien collaborer.

Je tiens à souligner que tout au long du projet, nous avons fait tout notre possible pour vous tenir au courant des démarches et ce via le site Internet de la Municipalité, le bulletin municipal L'Éclairer et la page Facebook de la Politique de la famille et des aînés et loisirs de Saint-Casimir.

Je crois, après les discussions entre le Comité de la famille et des aînés, les employés et le conseil municipal, que nous en sommes venus à un consensus profitable pour tous qui est porteur d'avenir. Je suis persuadé que cette Politique fera avancer notre municipalité sur plusieurs points en augmentant la qualité de vie des familles et des aînés. Notre communauté peut en être fière et bénéficiera des actions à venir pour se revitaliser dans les prochaines années.

Pour terminer, chers Casimiriens et Casimiriennes, je vous invite à participer à la réalisation du plan d'action, car c'est ainsi que vous contribuerez à faire de Saint-Casimir une municipalité où il fait bon élever une famille et vieillir activement.

Merci à tous !

Martin Denis

Votre responsable des questions familiales (RQF) et aînés (MADA)





Préambule

La municipalité de Saint-Casimir est consciente de l'importance des familles et des aînés dans sa communauté.

Utilisé dans le cadre de la Politique de la famille et des aînés, le slogan « Nos familles, notre trésor », décrit bien la richesse que les familles représentent et fait référence à l'importance qu'elles ont pour la vitalité et le développement de Saint-Casimir. Ce slogan est inspiré des armoiries de la municipalité dont la devise est « Protège l'unique trésor ».

Tels qu'illustrés dans le logo de la politique, les aînés sont également très importants, notamment à cause de leur bagage et de leur contribution dans la société. De plus, leur interaction avec les familles est essentielle et bénéfique pour créer une communauté équilibrée.

Dans le cadre de cette politique, des initiatives seront donc mises de l'avant pour assurer le bien-être des familles et des aînés, resserrer les liens et ainsi favoriser le retour des jeunes, maintenir les familles et attirer de nouveaux résidents.

SAINT-CASIMIR



Saint-Casimir

Nos familles, notre trésor

Politique de la famille et des aînés

Principales étapes d'élaboration de la politique

Janvier 2012 :

- Nomination de M. Martin Denis à titre d'élu responsable des questions familiales (RQF) et aînés (MADA).

Février à mai 2012 :

- Formation du Comité de la famille et des aînés.

Juin 2012 :

- Première rencontre du comité de la famille et des aînés.

Août et septembre 2012 :

- Réalisation du portrait du milieu.

Octobre et novembre 2012 :

- Concours de dessin;
- Consultation des familles et des aînés (sondages);
- consultation des jeunes du primaire (visite à l'école).

Décembre 2012 à février 2013 :

- Consultation des jeunes de 12 à 25 ans (sondages sur Internet et via les autobus scolaires);
- Compilation des données recueillies.

Mars 2013 :

- Rédaction du rapport de consultation;
- Présentation au conseil municipal du portrait du milieu et du rapport de consultation;
- Élaboration d'un diagnostic.

Avril à août 2013:

- Élaboration de l'avant-projet et du plan d'action préliminaire;
- Présentation au conseil municipal de l'avant-projet et du plan d'action préliminaire;
- Rencontres de travail entre le comité et le conseil municipal;
- Finalisation de la politique et du plan d'action;
- Adoption du plan d'action par le conseil municipal.

Septembre 2013 :

- Adoption de la politique par le conseil municipal.

Présentation du Comité de la famille et des aînés de Saint-Casimir



Voici les membres du Comité de la famille et des aînés de Saint-Casimir :

M. Martin Denis
Conseiller municipal et
responsable des questions
familiales (RQF) et aînés
(MADA)

Mme Marilou Chantal
Citoyenne, représentante des
familles

M. Jonathan Tessier
Coordonnateur des loisirs

Mme Yvette Paquin,
Citoyenne, représentante des
aînés

M. Vital Tessier
Citoyen, représentant des aînés

En soutien technique :

Mme Andrée-Anne Béland
Agente de développement rural au CLD de Portneuf (chargée de projet)

M. Jean-Pierre Lamoureux
Formateur au Carrefour action municipale et famille

S'est jointe au Comité de la famille et des aînés au cours de la démarche :

Mme Louise Richard
Citoyenne, représentante des aînés

Ont aussi participé au Comité de la famille et des aînés, à certaines étapes de la démarche :

Mme Cathy Gilbert
Citoyenne, représentante des familles

Mme Denise Richer
Citoyenne, représentante des aînés

Mme Lise Baillargeon
Citoyenne, représentante des aînés

Définition de la famille

Pour la municipalité de Saint-Casimir, la famille est très importante car elle constitue la base de la communauté. La famille est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation pour ses membres. Elle est composée minimalement d'un adulte ayant sous sa responsabilité au moins un enfant âgé entre 0 et 18 ans. Les parents voient au bien-être et au développement de l'enfant et de l'adolescent en plus de répondre à leurs besoins éducatifs et de sécurité. Les membres de la famille sont unis soit par un lien biologique ou par d'autres liens qui peuvent être multiples et variés.

Définition des aînés

Les aînés sont également très importants pour la municipalité. Ce sont les pionniers, car ils ont de l'expérience et du bagage à transmettre aux autres générations. Ils méritent que la municipalité contribue à leur vieillissement actif.

Mission de la Politique de la famille et des aînés

Par cette politique, la municipalité de Saint-Casimir s'engage à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés en leur offrant un milieu de vie qui répond à leurs besoins ainsi qu'à favoriser les liens en réunissant les générations.

Valeurs

La municipalité de Saint-Casimir est le maître-d'œuvre de la politique et elle souhaite agir en fonction de ces valeurs :

L'accueil

- Pour le maintien de la population et l'attraction de nouvelles familles et de nouveaux arrivants.

L'engagement

- Pour favoriser l'implication citoyenne et resserrer les liens sociaux.

Le respect :

- des personnes, des aînés, des parents, des enfants et des adolescents;
- du territoire;
- du patrimoine;
- des infrastructures;
- de l'environnement.

Le partenariat :

- Avec les institutions et les organismes existants pour la mise en œuvre du plan d'action.



Portrait du milieu

Afin d'élaborer une politique et un plan d'action cohérents avec la réalité des familles et des aînés de Saint-Casimir, un portrait du milieu a été réalisé. Les données proviennent des recensements de 1996, 2001, 2006 et 2011.

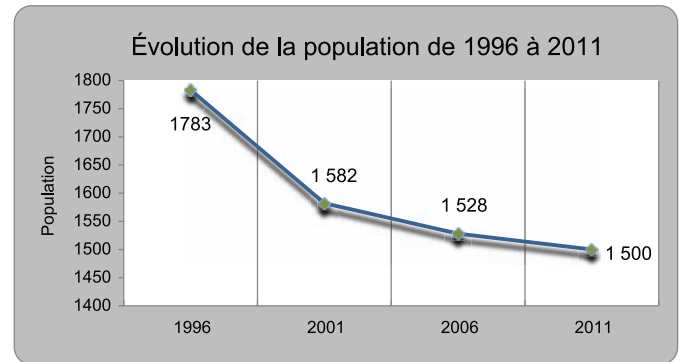
Profil démographique :

Diminution de la population

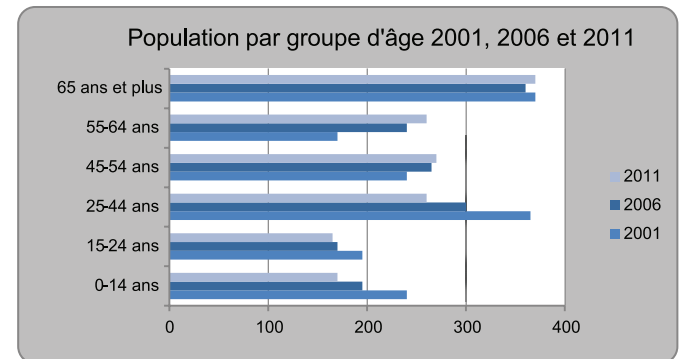
- Il y a eu une importante décroissance de la population entre 1996 et 2011 (-15,9 %).
- Les plus récentes statistiques de population (recensement 2011) démontrent que la population de Saint-Casimir a diminué de 1,8 % entre 2006 et 2011, passant de 1 528 à 1 500 habitants. À l'opposé, la MRC de Portneuf a connu une hausse de population pour la même période.

Population par groupe d'âge

- La population de Saint-Casimir est vieillissante. Entre 2006 et 2011, Saint-Casimir a connu des diminutions dans les tranches d'âge suivantes : 0-14 ans, 15-24 ans et 25-44 ans. Saint-Casimir a toutefois connu des gains dans les tranches d'âge 45-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus.



Source : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001, 2006 et 2011.



Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.



Âge médian

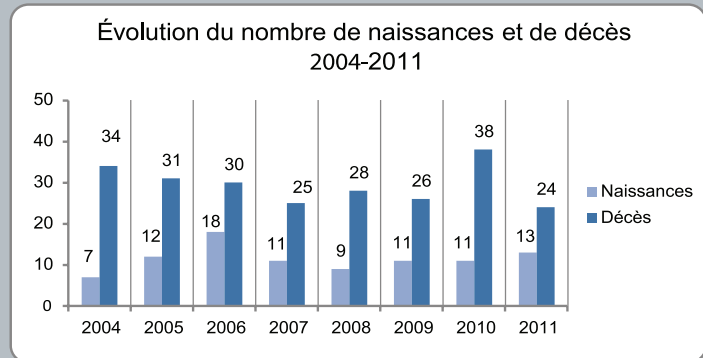
- En 2011, l'âge médian de la population de Saint-Casimir (50,9 ans) était supérieur à celui de la MRC de Portneuf (46,4 ans), de la Capitale-Nationale (43,6 ans) et de l'ensemble du Québec (41,9 ans).

	2001	2006	2011
Saint-Casimir	44,6 ans	48,4 ans	50,9 ans
MRC de Portneuf	41,7 ans	44,9 ans	46,4 ans
Capitale-Nationale	40,1 ans	42,2 ans	43,6 ans
Le Québec	38,8 ans	41,0 ans	41,9 ans

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.

Évolution du nombre de naissances et de décès de l'année 2004 à 2011

- Entre 2004 et 2011, la moyenne annuelle de naissances est de 12. Le nombre de naissances le plus élevé pour Saint-Casimir a été atteint en 2006 avec 18 naissances recensées.
- Entre 2004 et 2011, la moyenne annuelle de décès est de 30. Le nombre de décès le plus élevé à Saint-Casimir a été enregistré en 2010 (38 décès). Le nombre de décès étant très élevé versus le nombre de naissances, on peut supposer que cela est en lien avec la présence d'un CHSLD sur le territoire de Saint-Casimir.



Source: Institut de la statistique du Québec, Données démographiques régionales, mise à jour décembre 2012.

Immigration

- Selon les données les plus récentes à cet effet (recensement 2011), aucun immigrant n'habite à Saint-Casimir, et ce malgré le fait que l'immigration dans Portneuf soit un phénomène important.

Mobilité de la population

- La population de Saint-Casimir est moins mobile que celle de la MRC de Portneuf. En 2011, 96 % des résidents de Saint-Casimir n'avaient pas déménagé un an auparavant et 88 % cinq ans auparavant. En comparaison, les proportions pour l'ensemble de la MRC de Portneuf sont respectivement de 91 % (1 an) et de 72 % (5 ans).



Profil socio-économique :

Emplois

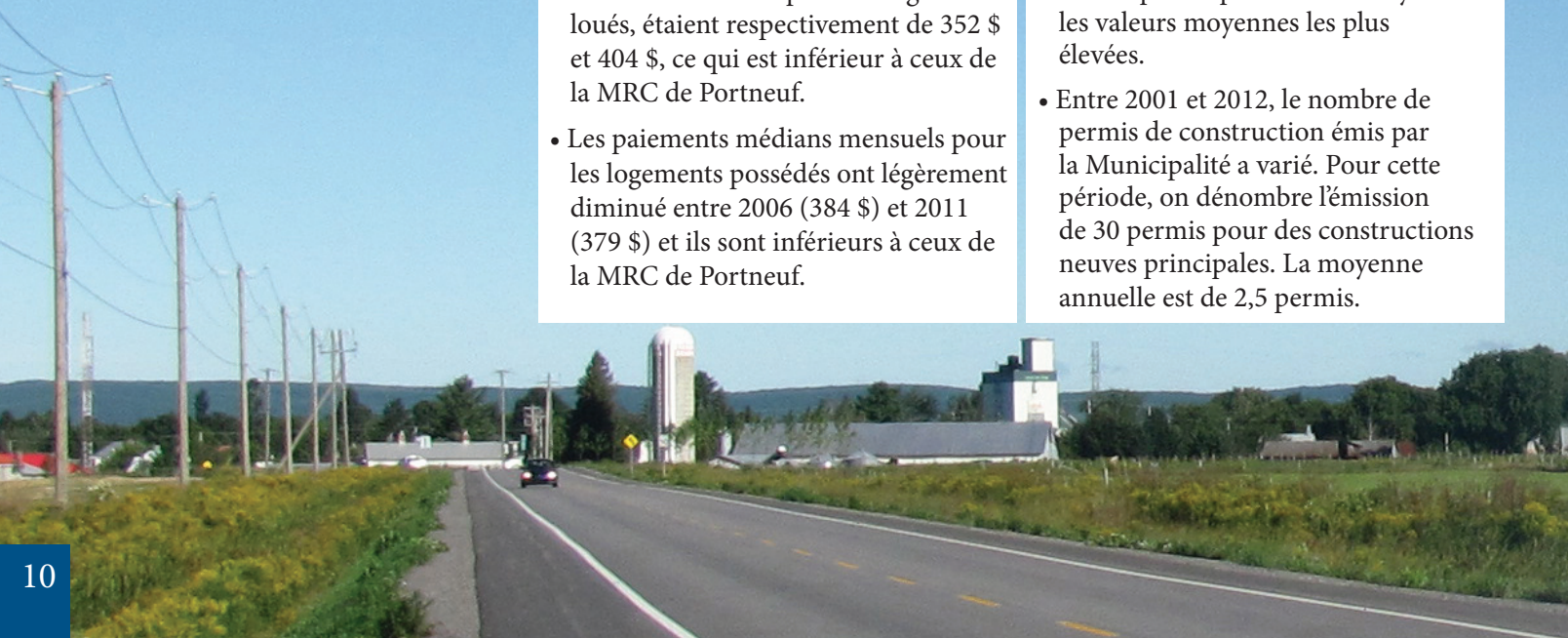
- Le taux d'activité (population active / population de 15 ans et plus) a connu une augmentation entre 2001 et 2011. En 2011, il était presque identique au taux de la MRC de Portneuf. Saint-Casimir : 63,2 %, MRC de Portneuf : 63,5 %.
- Le taux d'emploi (personnes occupées / population de 15 ans et plus) a connu une croissance pour cette même période et se situe légèrement au-dessus du taux de la MRC de Portneuf. Saint-Casimir : 59,9 %, MRC de Portneuf : 59,7 %.
- Le taux de chômage a diminué de façon considérable passant de 8,5 % à 6,5 % entre 2006 et 2011. Il est toutefois plus élevé que le taux de chômage de la MRC de Portneuf (5,9%).

Scolarisation

- En 2011, 32 % de la population de 15 ans et plus de Saint-Casimir ne détenait aucun certificat diplôme ou grade. Ce taux est supérieur à celui de la MRC de Portneuf (23 %). 26 % de la population détenait un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, comparativement à 22 % pour la MRC de Portneuf. 10 % détenait un certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur, ce qui est identique à la MRC de Portneuf.

Logement et habitation

- En 2011, 80 % des logements privés occupés étaient de type maison individuelle, ce qui est similaire à l'ensemble de la MRC de Portneuf (77%).
- En 2006 et en 2011, les paiements médians mensuels pour les logements loués, étaient respectivement de 352 \$ et 404 \$, ce qui est inférieur à ceux de la MRC de Portneuf.
- Les paiements médians mensuels pour les logements possédés ont légèrement diminué entre 2006 (384 \$) et 2011 (379 \$) et ils sont inférieurs à ceux de la MRC de Portneuf.
- Entre 2008 et 2012, la valeur moyenne des habitations à un logement a augmenté de 65 %, comparativement à 46 % pour l'ensemble de la MRC de Portneuf. Toutefois, pour 2012, Saint-Casimir se situait au 17^e rang (sur 18) des municipalités portneuvoises ayant les valeurs moyennes les plus élevées.
- Entre 2001 et 2012, le nombre de permis de construction émis par la Municipalité a varié. Pour cette période, on dénombre l'émission de 30 permis pour des constructions neuves principales. La moyenne annuelle est de 2,5 permis.



Les familles :

Nombre et types de familles

- Le nombre de familles de recensement a légèrement diminué de 2001 à 2011, passant de 425 à 420.
- En 2011, 60 % des familles de recensement de Saint-Casimir étaient composées de 2 personnes, comparativement à 57 % pour la MRC de Portneuf et la Capitale-Nationale et 53 % pour l'ensemble du Québec.
- En 2011, il y avait un nombre moyen d'enfants à la maison par famille de recensement (0,8) légèrement inférieur aux moyennes de la MRC de Portneuf (0,9), de la Capitale-Nationale (0,9) et de l'ensemble du Québec (1,0).
- En 2011, les familles comptant un couple marié étaient à la baisse et les familles comptant un couple en union libre étaient à la hausse.
- Entre 2001 et 2011, le nombre de familles monoparentales est demeuré stable. En proportion, Saint-Casimir comptait 13 % de familles monoparentales en 2011, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne portneuvoise (12 %).

Taille de la famille de recensement en 2011

	Nombre de familles
2 personnes	250
3 personnes	80
4 personnes	55
5 personnes ou plus	35
Nombre total de familles	420

Source : Statistique Canada, Recensement 2011.

Nombre et types de familles à Saint-Casimir

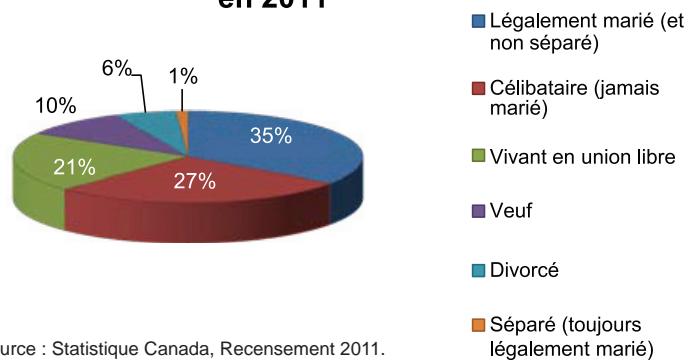
	2001	2006	2011
Couples mariés	295	265	220
Couples en union libre	75	110	135
Familles monoparentales	55	55	55
Info non détaillée			10
Nombre total de familles	425	430	420

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.



- Entre 2001 et 2011, on remarque une évolution de l'état matrimonial légal de la population âgée de 15 ans et plus. On note une diminution dans le statut « Veuf » (13 % en 2006 et 10 % en 2011). La proportion de personnes « légalement mariées » a légèrement diminué passant de 39 % en 2006 à 35 % en 2011.

État matrimonial légal population de 15 ans et plus en 2011



Source : Statistique Canada, Recensement 2011.

Revenus

- En 2010, le revenu médian (après impôt) de tous types de familles confondus pour Saint-Casimir (51 608 \$) était inférieur à celui de la MRC (58 342 \$).

Les jeunes :

Effectif scolaire

- Les jeunes fréquentent l'École primaire Le Bateau Blanc à Saint-Casimir et l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carrières.
- Il y a eu une diminution de 33,1 % de l'effectif scolaire de niveau primaire (École du Bateau Blanc) entre 2004-2005 et 2010-2011, comparativement à une diminution de 13,7 % pour l'ensemble de la Commission scolaire de Portneuf pour la même période.
- En 2012-2013, 67 jeunes de Saint-Casimir et 27 de Saint-Thuribe fréquentaient l'École primaire Le Bateau Blanc, pour un total de 94 élèves.
- En 2012-2013, 55 adolescents de Saint-Casimir fréquentaient l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carrières et huit (8) l'École alternative du Relais à Donnacona.



Les aînés :

Vieillesse de la population

- Le vieillissement de la population de Saint-Casimir se traduit par une progression importante de la population des 50 ans et plus. De 1996 à 2011, la population des 50 ans et plus s'est accrue de 46 % passant de 530 à 775 personnes. Cette croissance est toutefois moins importante que celle de la MRC de Portneuf pour cette même période (57 %).
- Le vieillissement de la population a toutefois ralenti au cours des dernières années. Ainsi, de 2006 à 2011, la croissance a été de l'ordre de 8 %, ce qui est inférieur à la MRC de Portneuf (15 %).
- En terme de poids démographique, la tranche d'âge des 50 ans et plus à Saint-Casimir a augmenté passant de 39 % en 1996 à 52 % en 2011, ce qui est supérieur à la MRC de Portneuf qui elle, est passée de 31 % en 1996 à 44 % en 2011.
- En 2011, Saint-Casimir était l'une des municipalités portneuvoises ayant la plus forte proportion de 50 ans et plus (4^e avec un taux de 52 %).

Évolution de la population des 50 ans et plus de 1996 à 2011



Sources : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001, 2006 et 2011.

Répartition par groupes d'âge et par sexe

- En 2011, la répartition par sexe des personnes âgées de 50 ans et plus démontrait des disparités. La proportion d'hommes dans les tranches d'âge de 50 à 54 ans (15 hommes de plus) et de 55 à 59 ans (30 hommes de plus) est supérieure à celle des femmes. Toutefois, à partir de 75 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (75 femmes de plus). Au total, on compte 30 femmes de plus que d'hommes âgés de 50 ans et plus.

En bref

Ce portrait du milieu démontre notamment que la population de Saint-Casimir est en diminution.

Il faut donc agir pour freiner ce phénomène. Pour ce faire, il importe de mettre en place de nouvelles initiatives et de bonifier celles qui existent déjà pour ainsi contribuer à maintenir les familles déjà en place et en attirer de nouvelles.

On constate aussi que la population de Saint-Casimir est vieillissante.

La réalisation de la démarche « Municipalité amie des aînés » est donc extrêmement justifiée et la réalisation des actions qui en découleront est essentielle pour favoriser le vieillissement actif de notre population et contribuer à maintenir les gens en santé le plus longtemps possible.





Résultats des consultations

Pour connaître les besoins des familles, des aînés et des jeunes de Saint-Casimir, diverses activités de consultation ont été réalisées :

- Pour consulter les familles et les aînés, des questionnaires ont été envoyés dans toutes les résidences de Saint-Casimir. Au total 216 questionnaires sur 700 ont été remplis et compilés. Le taux de réponse est donc de 31 %.
- Deux classes de l'école primaire (3^e-4^e années et 5^e-6^e années) ont été rencontrées et consultées.
- Les jeunes de 12 à 25 ans qui habitent ou qui ont déjà habité à Saint-Casimir ont été consultés par le biais d'un sondage Internet. De plus, un questionnaire a été distribué dans les autobus scolaires.

Voici donc un résumé des résultats de cette grande consultation.

Consultation auprès des familles et des aînés :

Profil des répondants

- 63 % des répondants sont des femmes;
- La moyenne d'âge des répondants est de 58 ans.

Habitation

- 80 % des répondants sont propriétaires de leur résidence;
- Les répondants demeurent à Saint-Casimir depuis 34 ans en moyenne.

Vivre à Saint-Casimir

- Les principales raisons évoquées pour vivre à Saint-Casimir sont « Natif de la municipalité » ainsi que « La tranquillité ».
- Les principales raisons évoquées qui pousseraient les répondants à quitter Saint-Casimir sont « Santé et âge », « Détérioration du cadre de vie » et « Absence de certains services ».
- 81 % des répondants recommanderaient Saint-Casimir comme milieu de vie favorable pour l'établissement d'une famille ou le vieillissement actif des aînés.

Communications

- 93 % des répondants ont mentionné consulter le Bulletin municipal L'Éclaireur.
- Seulement 15 % des répondants ont mentionné consulter le Site Internet de la Municipalité.
- 38 % des répondants ont mentionné ne pas faire connaître leurs idées et préoccupations.
- 32 % des répondants font connaître leurs idées et préoccupations par le biais des élus municipaux.

Connaissance des interventions existantes en faveur des familles et des aînés

- Les cinq mesures les plus connues par les répondants sont : Journal mensuel L'Éclaireur, Maison des Pionniers, Centre de plein air « Le Gîte de L'Écureuil », la tenue de plusieurs fêtes et le HLM.
- Les cinq mesures les moins connues par les répondants sont : soutien pour trouver quelqu'un pour faire du covoiturage, services de transport (sièges vacants sur les itinéraires empruntés par les transports adaptés, scolaire, etc.), nomination d'un élu responsable des questions familiales (RQF), remboursement d'une partie des frais d'inscription pour les activités de loisirs et cours non offerts dans la municipalité (pour les moins de 18 ans), stationnement incitatif pour favoriser le covoiturage et programme de revitalisation : crédit décroissant de taxe foncière sur cinq ans (pour construction neuve).
- 58 % des répondants connaissent l'existence du site Internet de la Municipalité, mais uniquement 15 % des répondants le consultent.



Satisfaction en regard des activités et services offerts par la Municipalité

- Globalement, les répondants sont très satisfaits ou satisfaits (61 %) des 51 éléments mentionnés dans le questionnaire. Toutefois, il est à noter que 34 % des répondants ont mentionné ne pas savoir ou n'ont pas répondu.
- Les points qui ressortent comme étant les plus satisfaisants sont : le Journal mensuel L'Éclaireur, le service des incendies, l'embellissement de la municipalité, le service à la clientèle à l'Hôtel de ville, le Bateau de la Vierge Marie, les heures d'ouverture des services municipaux, la bibliothèque Jean-Charles Magnan, la halte fleurie, le terrain de volleyball, la ligue de quilles et la fête champêtre.
- Des actions ont été ciblées afin d'améliorer les éléments considérés comme étant les moins satisfaisants.

École primaire

- 83 % des répondants aimeraient que l'histoire de Saint-Casimir soit enseignée aux enfants, à l'école.

Pratique des loisirs

- 69 % des répondants pratiquent des activités de loisirs dans la municipalité.
- 29 % des répondants pratiquent des activités de loisirs dans un autre endroit que Saint-Casimir, principalement à Saint-Marc-des-Carières.
- 60 % des répondants ont mentionné faire de la marche ou de la randonnée.
- 48 % des répondants ont mentionné faire du vélo.
- 36 % des répondants ont mentionné lire et aller à la bibliothèque.
- 45 % des répondants ont mentionné n'avoir aucune contrainte quant à la participation des activités de loisirs tandis que 26 % des répondants ont répondu « manque de disponibilité », et 19 % « conflit d'horaire avec le travail ».

Activités et lieux de rencontres pour les jeunes

- Plusieurs répondants ont mentionné le besoin d'avoir un parc pour les tout-petits.
- Plusieurs répondants ont mentionné que le parc-école devrait être amélioré.
- Plusieurs répondants ont mentionné qu'il devrait y avoir un lieu de rencontre pour les adolescents.

Implication des citoyens pour améliorer la qualité de vie

- 49 % des répondants ont répondu ne pas être intéressé ou ne pas avoir le temps.

Suggestions de mesures pour les familles et les aînés

- Les répondants ont inscrit une multitude d'idées, de commentaires et de suggestions de mesures en regard des différents groupes d'âges.
- Ces mesures s'inscrivent dans différentes catégories : qualité du milieu de vie, infrastructures de loisirs et lieux de rencontre, activités de loisirs, sécurité, habitation, communication et information, accueil des nouveaux arrivants, vie communautaire, aménagements, services pour les familles et les aînés, services de garde et camp de jour, etc.
- Ces suggestions ont guidé le Comité de la famille et des aînés et la Municipalité dans le choix des actions.

Consultation auprès des jeunes du primaire :

Vivre à Saint-Casimir

- Les enfants ont unanimement répondu aimer vivre à Saint-Casimir.

Ce que les enfants aiment à Saint-Casimir

- La proximité des services;
- L'école;
- La simplicité de la campagne;
- La tranquillité;
- La sécurité des rues;
- La patinoire.

Ce que les enfants n'aiment pas à Saint-Casimir

- Le mini-putt qui est défait;
- Le manque d'activités pour les jeunes;
- Les heures d'ouverture de certains commerces.

Activités et lieux de rencontres pour les jeunes

- Plusieurs enfants ont répondu qu'il manque d'activités pour eux.
- Plusieurs enfants ont mentionné qu'il n'y a pas de lieu de rencontre pour les adolescents.

Suggestions d'activités et de lieux de rencontres pour les jeunes

- Les enfants ont fait diverses suggestions d'activités et d'infrastructures de loisir.
- Parmi ces suggestions on retrouve « l'amélioration du parc-école » et « la mise en place d'un parc à l'extérieur du terrain de l'école ».

Consultation auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui habitent ou qui ont déjà habité à Saint-Casimir :

Général

- 13 jeunes ont répondu à la consultation.
- La moyenne d'âge des répondants est de 19 ans.
- 9 des 13 jeunes habitent encore à Saint-Casimir; les 4 autres ont quitté pour étudier ou travailler à l'extérieur.

Vivre à Saint-Casimir

- 8 jeunes sur 9 aiment vivre à Saint-Casimir.

Ce que les jeunes aiment à Saint-Casimir

- La tranquillité, la beauté du village, les grands espaces pour se promener;
- Les loisirs;
- Certaines infrastructures (patinoire, Bateau de la Vierge Marie);
- La Grotte le Trou du Diable;
- La sociabilité des habitants.

Ce que les jeunes n'aiment pas à Saint-Casimir

- Le manque de transport et l'éloignement de certains services;
- Lorsqu'il y a du vandalisme;
- Le manque d'activités pour les jeunes de 12 à 18 ans;
- Le manque de jeunes (population vieillissante);
- Certains logements (appartements et maisons) qui se détériorent;
- Le terrain de soccer brisé.





Saint-Casimir : Un bon endroit pour élever une famille ?

- 11 jeunes sur 13 ont répondu oui.
- Les 2 autres jeunes ont répondu ne pas savoir.

Si oui, pourquoi ?

- Beau village paisible;
- Beaucoup de services de proximité (école, épicerie, pharmacie, etc.);
- Tout le monde se parle;
- Milieu sécuritaire;
- Prix des maisons abordable;
- Beaux terrains disponibles.

Vivre à Saint-Casimir dans le futur et y bâtir ton avenir ?

- 5 jeunes ont répondu que oui, ils aimeraient vivre à Saint-Casimir et y bâtir leur avenir.
- 4 jeunes ont répondu non à cette question.
- 4 jeunes ont répondu ne pas savoir pour le moment.

Assez d'activités et de lieux de rencontres pour les jeunes ?

- 4 jeunes ont répondu oui à cette question.
- 8 jeunes ont répondu non à cette question.
- 1 jeune a répondu qu'il ne le sait pas.

Suggestions d'activités et de lieux de rencontres pour les jeunes

- Les jeunes ont fait diverses suggestions d'activités, d'infrastructures de loisir et de lieux de rencontres.
- Plusieurs répondants ont mentionné qu'il n'y a pas de lieu de rencontres pour les adolescents.

Intérêt à participer à des activités intergénérationnelles

- 6 jeunes ont répondu être intéressés.
- 3 jeunes ont répondu ne pas être intéressés.
- 2 jeunes ont répondu qu'ils seraient peut-être intéressés.
- 2 jeunes ont répondu ne pas savoir.

En bref

Ces trois consultations ont été très fructueuses et ont permis d'identifier les actions à mettre en place pour être en mesure de répondre à plusieurs besoins des familles, des jeunes et des aînés.

Objectifs généraux de la Politique de la famille et des aînés

Promouvoir la revitalisation :

- Positionner la municipalité comme un endroit propice à l'éducation des enfants et à l'épanouissement des adolescents;
- Développer le sentiment d'appartenance;
- Favoriser la rétention des jeunes, des familles et des aînés;
- Attirer de nouvelles familles et de nouveaux arrivants.

Offrir aux jeunes un milieu intéressant :

- Contribuer, en partenariat avec les parents, à leur développement et à leur épanouissement.

Favoriser les liens intergénérationnels :

- Encourager les rencontres et le partage entre les différentes générations;
- Briser l'isolement des aînés.

Encourager l'implication :

- Encourager l'implication et la participation des familles, des jeunes et des aînés à la vie citoyenne.

Développer la qualité de vie des résidants :

- Accroître la sécurité des résidants;
- Encourager le vieillissement actif pour maintenir les gens en bonne santé (physique et mentale) le plus longtemps possible.





Champs d'intervention municipaux :

Grâce aux statistiques, au portrait du milieu et aux consultations effectuées auprès de la population, le Comité de la famille et des aînés et le conseil municipal ont été en mesure de retenir huit champs d'intervention prioritaires :

- Administration municipale et communications
- Loisirs, sports et culture
- Éducation et services de garde
- Aménagement, transport et habitation
- Environnement et qualité du milieu de vie
- Promotion et accueil de nouvelles familles et de nouveaux arrivants
- Vie communautaire
- Sécurité



Plan d'action

Administration municipale et communications

Objectif : Assurer le suivi et la réalisation de la Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action.

- Créer un Comité de la famille et des aînés permanent chargé d'évaluer périodiquement la réalisation du plan d'action et de faire rapport au conseil municipal.

Objectif : Adapter le mode de gestion de la Municipalité au réflexe « penser et agir famille et aînés ».

- Nommer, à chaque élection municipale, ou au besoin, un élu qui sera responsable des questions relatives à la famille et aux aînés et qui présidera le comité permanent.
- Nommer un représentant du Comité de la famille et des aînés au Comité Saint-Casimir 2000.

Objectif : Mieux informer les familles et les aînés.

- Publiciser le site Internet municipal (par le biais des employés municipaux, dans le journal municipal, etc.).
- Revoir et bonifier la présentation et le contenu du site Internet et du bulletin municipal (mises à jour, actualités, développement résidentiel, etc.).
- Voir la possibilité de relancer le comité de rédaction du bulletin municipal.
- Promouvoir, via le bulletin municipal et le site Internet, les services du Carrefour d'information pour aînés du Pivot (aide pour comprendre le courrier ou les formulaires du gouvernement).
- Promouvoir, via le bulletin municipal et le site Internet, les services pour les familles offerts par les organismes existants (Cerf Volant, CLSC, Carrefour FM, etc.).
- Mettre en place un point central d'information (exemple : colonne Morris avec services, événements, etc.).



Loisirs, sports et culture

Objectif : Recréer le secteur des loisirs pour en faire un lieu de rencontre sécuritaire, aménagé selon les besoins actuels, et propice à l'exercice des activités sportives en toute saison.

Restructurer et réaménager le terrain des loisirs, améliorer, réparer et bonifier les infrastructures de loisirs existantes :

- Enlever l'ancien mini-golf pour récupérer cet espace actuellement inutilisable.
- Mettre en place une zone de jeux pour les tout-petits (0-5 ans) à l'extérieur du parc-école.
- Améliorer l'anneau de glace et s'assurer de le rendre disponible à chaque hiver.
- Réaménager le terrain de pétanque.
- Éclairer adéquatement les terrains de volleyball et de tennis.
- Revoir et bonifier le mobilier urbain du secteur des loisirs (bancs de parc, tables à pique-nique, poubelles, gazebo, etc.)
- Aménager adéquatement le terrain de soccer existant afin d'éviter l'accumulation d'eau.
- Ajouter des paniers de basketball.
- Voir avec l'école primaire la possibilité de revitaliser et réparer le parc-école.

Objectif : Faciliter l'accès aux infrastructures et la participation des familles et des aînés à des activités.

- Demander à la Commission scolaire de Portneuf de pouvoir utiliser le parc-école sur les heures scolaires (convenir d'une plage horaire).
- Promouvoir, à la sortie du guide des loisirs (2 fois), la mesure actuellement en vigueur en ce qui a trait au paiement de la différence, pour les jeunes en bas de 18 ans, entre le tarif résidant/non-résidant lors de l'inscription à des activités sportives ou culturelles dans les municipalités avoisinantes.

Objectif : Offrir aux jeunes, aux familles et aux aînés des activités et des lieux de rencontres adaptés à leurs besoins.

- Modifier le centre des loisirs ou trouver un lieu adéquat pour mettre en place un lieu de rencontre supervisé pour les adolescents (local des jeunes).
- Évaluer la faisabilité de mettre en place un local pour faire du conditionnement physique.
- Organiser des activités intéressantes pour les jeunes retraités (club de marche, de ski de fond, de raquette).
- Publiciser la location de la salle municipale pour la diffusion de spectacles.

Objectif : Favoriser la pratique d'activités physiques.

- Collaborer à la mise en œuvre du projet de Véloroute portneuvoise ainsi qu'à son entretien.
- En zone urbaine et sur voies publiques, aménager un sentier/circuit de marche avec des aires de repos.



Éducation et services de garde

Objectif : Faire connaître aux jeunes l'histoire de Saint-Casimir, de Saint-Thuribe et de la région en favorisant les liens intergénérationnels et le sentiment d'appartenance.

- Voir avec l'école la possibilité d'impliquer les aînés dans l'enseignement de l'histoire de Saint-Casimir, de Saint-Thuribe et de la région aux élèves du primaire.

Objectif : Offrir des services de garde qui répondent aux besoins des familles.

- Améliorer continuellement le service de camp de jour en période estivale.
- Assurer une formation adéquate des jeunes animateurs du camp de jour.
- Favoriser le maintien du service de garde en milieu scolaire.
- Évaluer la possibilité d'ouvrir le matin le service de garde en milieu scolaire.



Aménagement, transport et habitation

Objectif : Améliorer et aménager les lieux publics en fonction des besoins des familles et des aînés.

- Permettre l'accessibilité physique à l'Hôtel de ville et au local de l'âge d'or pour les personnes à mobilité restreinte et les poussettes.
- Améliorer l'aménagement des Parcs Godin et Raphaël-Giroux (propreté, accessibilité, arbres, bancs, poubelles, etc.).

Objectif : Faciliter l'accès aux services et aux activités.

- Promouvoir les services de la Corporation de transport régional de Portneuf :
 - Covoiturage;
 - Transport adapté;
 - Autres services de transport : sièges vacants sur les itinéraires empruntés par les transports adapté, scolaire, bénévole et du Centre de santé et de services sociaux de Portneuf.
- Évaluer les besoins spécifiques en transport et voir la possibilité de bonifier l'offre de services.

Objectif : Favoriser le maintien à domicile des aînés et des personnes à mobilité restreinte.

- Dans le cadre d'un bulletin Infos services, informer la population au sujet des différents programmes de rénovation et d'adaptation de domiciles (Programme de réparation d'urgence, Programme Rénovillage, Programme de logements adaptés pour aînés autonomes, etc.).
- Dans le cadre d'un bulletin Infos services, promouvoir les services de l'organisme Entraide communautaire Le Halo.

Environnement et qualité du milieu de vie

Objectif : Embellir la municipalité.

- Maintenir les concours d'embellissement existants.
- Inciter les gens à décorer et éclairer davantage dans le cadre de la Fête de l'Halloween.

Promotion et accueil de nouvelles familles et de nouveaux arrivants

Objectif : Attirer, accueillir et informer les nouvelles familles et les nouveaux arrivants.

- Remettre personnellement, dans le cadre d'une visite à domicile, une pochette d'information complète aux nouveaux arrivants.
- Transmettre aux parents une lettre de félicitations, signée par le maire, pour souligner les naissances.
- Dans le cadre d'un événement déjà existant, organiser annuellement une activité d'accueil des nouveaux arrivants.
- Promouvoir et maintenir le programme de soutien à la construction résidentielle.
- Promouvoir le développement résidentiel de la rue des Moissons et ce via le site Internet, le bulletin municipal, le Courrier de Portneuf, L'Info-Portneuf, etc.
- Voir à la mise à jour des informations relatives à Saint-Casimir qui sont diffusées sur le site Internet Vivre Portneuf.





Vie communautaire

Objectif : Rassembler les gens, favoriser la participation citoyenne et l'entraide.

- Organiser annuellement, en collaboration avec la fabrique, une fête pour féliciter et remercier les bénévoles.
- Collaborer aux démarches du Comité « La Voix des parents de l'Ouest ».

Sécurité

Objectif : Améliorer la sécurité des familles et des aînés.

- Voir à rendre certains trottoirs plus sécuritaires.
- Améliorer l'éclairage de certains axes routiers.
- Promouvoir le programme d'appels automatisés de sécurité PAIR auprès des aînés via le journal municipal et le site Internet.



Mise en œuvre et mécanisme de suivi

Afin de s'assurer du suivi et de la mise en œuvre de la Politique de la famille et des aînés, à chaque élection municipale un élu sera nommé à titre de responsable des questions familiales (RQF) et aînés (MADA).

De plus, même si l'élaboration de la politique est terminée et qu'elle a été adoptée par la Municipalité, le travail du Comité de la famille et des aînés se poursuivra. Présidé par l'élu responsable de ce dossier et accompagné par les employés municipaux, le Comité s'assurera du suivi de la politique ainsi que de la mise en œuvre du plan d'action.

Conclusion et remerciements

La municipalité de Saint-Casimir souhaite remercier les membres du Comité de la famille et des aînés pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. Ils ont su être disponibles, persévérants et le résultat final démontre qu'ils ont considéré l'ensemble des familles et des aînés dans la politique et le choix des actions qui en découlent.

De plus, il est important de souligner à nouveau la très bonne collaboration de la population dans le cadre de l'élaboration de cette Politique de la famille et des aînés. Le taux de participation à la consultation démontre que la population a à cœur Saint-Casimir alors la Municipalité remercie tous ceux et celles qui ont généreusement accepté de répondre au sondage.

Merci aux élèves de l'école primaire et aux jeunes de 12 à 25 ans qui ont généreusement accepté de répondre aux questions du Comité de la famille et des aînés. Merci à ceux et celles qui ont participé au concours de dessin ainsi qu'aux élus et aux employés municipaux pour leur collaboration à la réalisation de ce bel outil de travail.

Tout au long de la démarche, la municipalité de Saint-Casimir a été soutenue par le ministère de la Famille, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Carrefour action municipale et famille ainsi que le Centre local de développement de Portneuf. De sincères remerciements leur sont adressés pour leur précieux soutien technique et financier.

Finalement, merci à tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin, à cette grande démarche collective. Un très bon travail d'élaboration a été effectué et il importe maintenant de le concrétiser. La Municipalité invite donc les familles, les jeunes, les aînés et toute la population à s'impliquer.

Bibliographie

Carrefour action municipale et famille, Guide d'information sur la Politique familiale municipale (PFM), mise à jour 2009.

Carrefour action municipale et famille, Outils d'information pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), 2010.

Gouvernement du Québec, Favoriser le vieillissement actif au Québec, 2010.

Statistique Canada, Profil des communautés 2001 (issu du recensement 2001).

Statistique Canada, Profil des communautés 2006 (issu du recensement 2006).

Statistique Canada, Profil des communautés 2011 et Profil de l'enquête nationale auprès des ménages 2011 (issu du recensement 2011).

Institut de la statistique du Québec.

Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

Portrait et perspectives des 50 ans et plus dans Portneuf (SADC de Portneuf, Genivar, novembre 2008).

Plan stratégique de développement de Saint-Casimir 2009-2014.

Sites Internet

Carrefour action municipale et famille : www.carrefourmunicipal.qc.ca

Ministère de la Famille et des Aînés : www.mfa.gouv.qc.ca

Statistique Canada : www.statcan.gc.ca

Institut de la statistique du Québec : www.isq.gouv.qc.ca

Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport : www.mels.gouv.qc.ca

Municipalité de Saint-Casimir : www.saint-casimir.com

Commission scolaire de Portneuf : www.csportneuf.qc.ca

Coordination : Centre local de développement de Portneuf.

Recherches et rédaction : Centre local de développement de Portneuf et Comité de la famille et des aînés de Saint-Casimir.

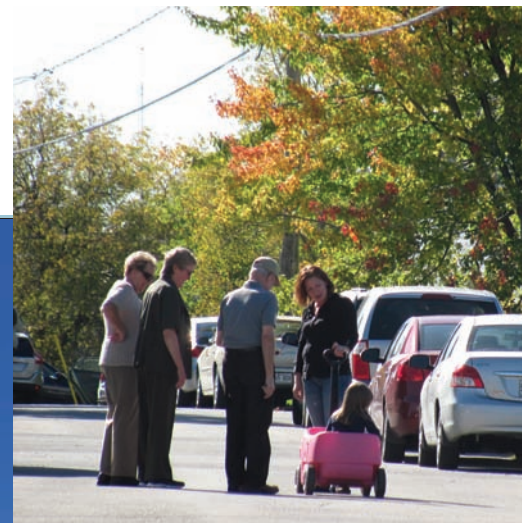
Révision et correction : Centre local de développement de Portneuf, Carrefour action municipale et famille, Comité de la famille et des aînés de Saint-Casimir.

Dessin du logo : Alexane Tessier.

Graphisme : Édith Julien.

Crédits photos : Étienne DuSablou, Danielle DuSablou, Comité de la famille et des aînés, Patrick Laquerre, Alain Grandbois, CLD de Portneuf, Steeve Alain (Courrier de Portneuf).





220, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0
Téléphone : 418 339-2543
st-casimir@infoteck.qc.ca
www.saint-casimir.com